G-W Goldnadel : “En France, la justice et les médias sont-ils intouchables ?”

07/03/2017 à 12h13

FIGAROVOX/CHRONIQUE- Après une semaine marquée par l’affaire François Fillon, Gilles-William Goldnadel défend le droit à critiquer la justice et les médias, comme on critique les autres pouvoirs.

La pensée convenue aura presque réussi à imposer, à coup de matraquage médiatique comminatoire, une sorte d’idée toute faite: il serait interdit de critiquer la presse et la justice, sous peine d’être coupable de reconstitution de ligue populiste et factieuse.

Cet ukase impérieux aura trouvé son point d'acmé le plus sévère dans l'appel solennel de Mme Hidalgo sur Twitter à François Fillon à renoncer au rassemblement du Trocadéro.

La maire socialiste de Paris y voyait en effet «un acte grave de faillite morale et politique qui ne devrait pas avoir droit de cité à Paris».

(…)

Il est piquant de constater, encore que l'observateur soit habitué à cette contradiction consubstantielle à la nature même de la gauche morale, que celle qui demande l'annulation de la manifestation dûment autorisée est la même qui aura toléré sans mot dire les rassemblements quotidiens, illégaux durant l'état d'urgence, des gens qui pensaient la nuit debout aux frais des parisiens, ou de ceux qui encore récemment et violemment voyaient dans chaque policier un raciste sodomite.

(…)

Pour le reste, qui pourrait m'indiquer pour quelles raisons morales, seuls les journalistes et les juges, pour qui n'existe déjà aucun véritable contre-pouvoir, et le système qui les régit, seraient incritiquables ou intouchables, à l'instar des vaches sacrées?

On pourrait donc, en permanence, conspuer, cracher, entartrer, gifler, lancer des œufs durs ou pochés, sur le personnel politique, leur offrir un concert de batteries de casseroles nonobstant leur innocence présumée, quand ce n'est pas, de la part de journalistes, souhaiter impunément leur assassinat quand ils sont de droite, américains et démocratiquement élus ; mais il ne serait pas permis de mettre en cause le système juridico-médiatique, lorsqu'on pense qu'il déraille.

Et si, précisément, cette défense de critiquer ce pouvoir et lui seul n'était pas symptomatique du vice de celui qui se

prétend forcément vertueux?

(…)

Ainsi, je n’aurais pas le droit de dire que je n’ai aucune confiance dans ces juges tellement aveuglés qu’ils punaisent sur leur mur d’infamie les noms des parents de victimes d’assassinats et de leurs adversaires politiques. Et je n’aurais pas le droit de préciser qu’ils représentent tout de même 25 % des magistrats syndiqués et que c’est parmi eux qu’une certaine ministre de la justice a puisé pour placer ses pions aux endroits stratégiques de la chancellerie et des juridictions?

Le Figaro

Merci à **nono**